

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*22077036\***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT

22 Juin 2022

DIVISION MONS  
Greffe

N° d'entreprise : **0503 901 043**

Nom

(en entier) : **Nutway**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Route de Wallonie 140, 7011 Ghlin**

**Objet de l'acte : Nomination du président du conseil d'administration - démission et nomination d'administrateurs**

- Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue par conférence téléphonique le 26 mai 2021:

(...)

**4.2. DESIGNATION DU PRESIDENT**

Le conseil d'administration nomme Superfood SAS, représentée par son représentant permanent Monsieur Luc Basthiste, en qualité de président du conseil.

**4.3. POUVOIRS**

Le conseil d'administration décide de donner tous pouvoirs à Messieurs Jacques Meunier et Nicoals Moschopoulos et Mesdames Céline Tallier et Charlotte Ferron, ainsi qu' à tout avocat, employé ou collaborateur du cabinet d'avocats Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick, dont les bureaux sont établis Boulevard de l'Empereur 3, à B-1000 Bruxelles, chacun agissant individuellement et avec faculté de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles à la publication des décisions qui précèdent aux Annexes du Moniteur belge, en ce compris la rédaction, la signature et le dépôt des formulaires de publication et tous autres documents nécessaires.

- Extrait des décisions écrite de l'actionnaire unique du 26 mai 2021:

(...)

**2.DECISIONS**

Le soussigné, (...), décide de:

(a) PRENDRE ACTE de la démission de:

(i) Thierry Deschamps, (...); et

(ii) Sébastien D'Hondt, (...);

avec effet au 26 mai 2021, en leur qualité d'administrateur de la Société.

(...)

(b) NOMMER Superfood SAS, société par actions simplifiée de droit français, dont le siège est situé Zone Industrielle les Landes de Roussais - 85600 Saint-Hilaire-de Loulay et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Roche sur Yon sous le numéro 877 785 353 (Superfood), ayant comme représentant permanent son Président Monsieur Luc Basthiste, qui accepte son mandat.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



Son mandat en qualité d'administrateur de la Société (...) prendra fin au plus tard immédiatement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2026.

(...)

(d) DONNER TOUS POUVOIRS à Messieurs Jacques Meunier et Nicolas Moschopoulos et Mesdames Céline Tallier et Charlotte Ferron, ainsi qu'à tout avocat, collaborateur ou employé du cabinet d'avocats Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick dont les bureaux sont établis Boulevard de l'Empereur 3 à B-1000 Bruxelles, chacun agissant individuellement et avec faculté de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles à la publication des décisions qui précèdent aux Annexes du Moniteur belge, en ce compris la rédaction, la signature et le dépôt des formulaires de publication et tous autres documents nécessaires.

Pour extrait conforme

Charlotte Ferron (Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick)

Mandataire spécial

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).